



HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE Révolution agricole engagée

Charenton, le 21 février 2019. Encore inconnue du grand public la Haute Valeur Environnementale (HVE), certification environnementale des exploitations agricoles, fait aujourd'hui, chose rarissime, l'unanimité à la fois dans les filières agricoles, les ONG environnementales et chez les distributeurs.

Comme le Bio, la Haute Valeur Environnementale (HVE) est un label public qui correspond au 3^e niveau de la certification environnementale des exploitations. Ce signe officiel n'est pas concurrent, mais complémentaire du Bio.

Issue du Grenelle de l'Environnement, présentée par les autorités publiques comme le futur 2^e grand signe de qualité à côté du Bio, la HVE a été portée jusqu'ici par des pionniers : l'ONG FNE (France Nature Environnement) et le mouvement des Vignerons Indépendants de France.

Mais après les États généraux de l'Alimentation et les engagements gouvernementaux en termes de biodiversité et de restauration collective de qualité, la démarche HVE apparaît aujourd'hui comme la seule permettant de respecter les engagements ambitieux pris par le gouvernement.

Après la viticulture, **de nouvelles filières agricoles s'engagent** chaque jour plus nombreuses : arboriculture, maraichage, horticulture, céréales... ce qui permet à Intermarché d'annoncer le lancement de ses premiers produits certifiés HVE dès avril prochain, devançant ainsi ses concurrents qui tous travaillent aussi sur ce sujet.

Pour beaucoup, la HVE va devenir un segment aussi important que le Bio et représentera même, à terme, 1/3 du marché alimentaire. Ceci permettra d'atteindre l'objectif de 50 % des productions agricoles françaises sous signe de qualité environnementale, pour le plus grand bien à la fois de la biodiversité sur nos territoires, mais aussi de la rémunération de nos agriculteurs ayant pris des engagements forts à cet égard.

La démarche HVE va enfin permettre de fédérer toutes les démarches de metteurs en marché ou de distributeurs qui ont éclos depuis plusieurs années de façon anarchique et donc inefficace.

Cette certification est gérée par le ministère de l'Agriculture avec le soutien actif de son ministre Didier Guillaume et par l'Association pour le développement de la HVE, créée par le mouvement des Vignerons Indépendants de France. Cette association créée sous l'égide de la secrétaire d'État, Brune Poirson, est devenue aujourd'hui le lieu de rencontre et de coordination entre les filières, les transformateurs, les ONG et les distributeurs.